

d'envoyer leurs enfants à ces dernières écoles. C'est une mauvaise note pour un fonctionnaire ou pour quelqu'un qui a le moindre rapport avec l'administration, de protéger les écoles catholiques. Les juifs, les protestants, ont toute la liberté possible; les catholiques n'en ont aucune, dans un pays où ils forment l'immense majorité.

M. Rendu cite, entre autres faits incroyables dans ce genre, l'arrêté pris par le maire de Saint-Germain-en-Laye, en vertu duquel les employés de la mairie étaient tenus, sous peine de révocation, de retirer leurs enfants des écoles congréganistes, pour les envoyer aux écoles communales, pour cette raison, disait le grotesque magistrat, que ces dernières "jouissent de toute ma confiance".

Une des principales objections des athées et des libres penseurs aux justes réclamations des catholiques, c'est que ceux-ci ne demandent, disent-ils, la liberté que pour opprimer toutes les autres croyances; que l'enseignement libre veut dire la liberté pour les écoles congréganistes seules, et la suppression graduelle des écoles laïques, même de celles qui sont tenues par de bons catholiques, le monopole en un mot de l'enseignement à tous ses degrés par le clergé et par les communautés religieuses.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'inauguration de l'école libre qui a été établie sous le nom d'*Ecole Sœur Rosalie*, dans un quartier de Paris des plus populaires, M. Rendu a répondu comme suit à cette objection :

" Sans doute, comme je le disais tout à l'heure, nous avons relevé un défi, déjoué des ruses et vengé une sainte mémoire; mais il importe qu'on le sache bien, nous n'avons, en définitive, fait acte d'hostilité contre personne. Bien au contraire! en répondant par une fondation scolaire à une déclaration de guerre traitrusement adressée aux sympathies et aux traditions du quartier Mouffetard, nous avons créé un gage certain de conciliation et de paix, puisque nous avons rendu à ce quartier, qu'on dépouillait, ce qui était l'objet des préférences et des respects de l'immense majorité de sa population.

" Nous, qui fondons, ou plutôt qui relevons un établissement congréganiste, nous ne sommes pas, tant s'en faut, les adversaires de l'enseignement laïque, si l'en entend par ce mot ce que l'on a entendu par là pendant les soixante et dix premières années de ce siècle, c'est-à-dire sans aucune signification perfide un enseignement donné par des laïques. Nous n'avons qu'un désir, c'est que cet enseignement laïque prospère en se maintenant ou en devenant chrétien.

" Les congréganistes, sœurs et frères, je le proclame bien haut — et je n'aurais qu'à invoquer ici les paroles et les actes du frère Philippe et de la sœur Rosalie — ont témoigné de leurs sympathies pour les maîtres ou les maîtresses laïques."

Après avoir résumé les idées anti-chrétiennes que l'on veut inculquer à la jeunesse et à l'enfance dans les écoles sous le contrôle du gouvernement municipal, M. Rendu s'écrie : " Voilà l'enseignement matérialiste qu'on déguise aujourd'hui, par un perfide abus de mots, sous le nom d'enseignement laïque, et